



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY ET DU VAL DUNOIS

Extrait du procès-verbal des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du MERCREDI 03 DECEMBRE 2025

Délibération n° 2025 – 12 – 117

Avenant n°2 Marché de Travaux Liaison Cyclable Stenay/Mouzay lot 1 VRD marché 2025CC07

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 décembre à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, en Assemblée Générale ordinaire à la salle intercommunale du Pôle des Services Publics à STENAY, légalement convoqué, par le Président - Monsieur Stéphane PERRIN.

Date de la convocation : 28 novembre 2025

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 45

Nombre de votants : 50 (45 présents et 5 pouvoirs)

- Délégués Présents :**

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires titulaires :

Guy RAVENEL (Aincreville), Jean-Marie BAUDIER (Autreville-St-Lambert), Jean-Pierre CORVISIER (Baâlon), André CORNETTE (Bantheville), Joël FOURREAUX (Beaufort-en-Argonne), Bernard KAZUK (Brouennes), Lydia CHARBONNIER (Cesse), Philippe CHARDIN (Cléry-le-Grand), Pascal HUMBERT (Cléry le Petit), Dominique GARRE (Cunel), Denis GAVARD (Doulcon), Mickaël ANDRE (Doulcon), Pierre PLONER (Dun-sur-Meuse), Lydia AUFRANC (Dun-sur-Meuse), Jean BROYART (Fontaines-St-Clair), Nelly AUBRY (Lamouilly), Cédric PIERSON (Laneuville-sur-Meuse), Véronique LANDRAGIN (Laneuville-sur-Meuse), Daniel WINDELS (Lion-devant-Dun), Gilles HERVEUX (Martincourt-sur-Meuse), Olivier MARTINEZ (Mont-devant-Sassey), Michel LEFORT (Montigny-devant-Sassey), Pierre BELKESSA (Mouzay), Julien DOREMUS (Mouzay), Jean-Luc BRIDET (Murvaux), Patrick SALAUN (Nantillois), Fabien GRAFTIAUX (Nepvant), Marie-Noëlle BAUDIER (Sassey-sur-Meuse), Claude ANSMANT (Saulmory-Villefranche), Claude VENANTE (Sivry-sur-Meuse), Stéphane PERRIN (Stenay), Daniel LEGER (Stenay), Chantal DAUNOIS (Stenay), Michel COLLET (Stenay), Jean-Noël CROS (Stenay), Hervé CULOT PONCE (Stenay), Pascal MEZIERES (Stenay), Romuald COLLET (Stenay), Ornella CLAUDEL (Stenay), Vanessa PIERSON (Villers-devant-Dun), Yves JAVELOT (Wiseppe).

- Délégués Absents Excusés ayant donné pouvoir :**

Eric HUARD (Brieulles-sur-Meuse) ayant donné pouvoir à Claude VENANTE (Sivry-sur-Meuse), Stéphane GUILLOU (Dun-sur-Meuse) ayant donné pouvoir à Pierre PLONER (Dun-sur-Meuse), Sylvie ARVIS (Stenay) ayant donné pouvoir à Michel COLLET (Stenay), Véronique BOKSEBELD (Stenay) ayant donné pouvoir à Daniel LGER (Stenay), TRUBERT Catherine (Stenay) ayant donné pouvoir à Romuald COLLET (Stenay).

- Délégués représentés par leurs suppléants :**

Christian FISSEUX (Liny-dvt-Dun), Robert BILL (Milly-sur-Bradon), Raphaël ROFFE (Olizy-sur-Chiers), Patricia SIMON (Pouilly-sur-Meuse).

- Délégués Absents Excusés :**

François WATRIN (Beauclair), Michel VUILLAUME (Dannevoux), Martin QUIRING (Halles-sous-les-côtes), Sébastien GILLET (Inor), Daniel DUPUIS (Luzy-St-Martin), Jean-Jacques GERARD (Moulins-St-Hubert), Andrews GOETHALS (Mouzay), Ghislaine THOUVENIN (Stenay), Claire GEOFFROY (Stenay), Gérard VAUDOIS (Vilosnes-Haraumont).

A été nommé secrétaire de séance, après l'accord de l'assemblée délibérante, Dominique GARRÉ de la commune de Cunel.

Le quorum étant respecté, 45 conseillers présents sur 60 membres.

Dans le cadre du chantier de la liaison cyclable Stenay-Mouzay – Lot n°1 VRD du marché 2025CC07, il est nécessaire d'établir un point précis sur les quantités de travaux effectivement réalisés.

Conformément à la réglementation relative aux marchés publics, toute modification substantielle d'un marché nécessite la conclusion d'un avenant. En conséquence, il appartient aux élus de débattre et de délibérer afin d'autoriser le Président à signer l'avenant correspondant.

N° du lot	Lot et attributaire	Montant initial du lot € HT	Prestations supplémentaires	Montant des prestations supplémentaires	Impact financier sur le lot
1	BERTHOLD/LAMBERT	534 948,26	Régularisation des quantités de travaux	+ 14 212,67€ HT	
AV 2					2,66%

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 14 212.67€ HT
- Montant TTC : 17 055.20 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : + 2.66%

Nouveau Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 549 160.93€
- Montant TTC : 658 993.12€ TT

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de formaliser cette décision par un avenant n°2 Marché de Travaux Liaison Cyclable Stenay/Mouzay lot 1 VRD du marché 2025CC07,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré

**Le Conseil Communautaire
Par 50 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

APPROUVE la signature de l'avenant n°2 au Marché de Travaux Liaison Cyclable Stenay/Mouzay lot 1 VRD du marché 2025CC07 ci-annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la décision précitée.

Pour Extrait conforme,
Le Président,
Stéphane PERRIN

INFORMATION - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de sa date d'affichage.